

Les faits Papillon



Bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux · n°69 · Mai - Juin 2026



ENFANCE (P. 6)

750 jeunes mouansois ont couru dans leur village

ENVIRONNEMENT (P. 8)

Sur les traces de l'eau, promenade sur l'histoire et la biodiversité

AMÉNAGEMENT (P. 10)

Fontaine et lavoir : le patrimoine entre tradition et gestion durable

VIE ASSOCIATIVE (P. 12)

La ludothèque souffle ses 20 bougies



À PROPOS

L'ambition de vous informer

« Les Faits Papillon », bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux, a pour ambition de vous tenir régulièrement informés des actions de la commune, des événements qui s'y déroulent et des faits qui vous concernent. Ce bulletin est imprimé tous les deux mois, nous vous invitons à le partager avec vos proches, famille, amis, voisins, concitoyens, pour limiter notre impact environnemental.

Vous trouverez ce magazine dans les lieux publics de la ville (médiathèque, centre culturel, mairie...) ainsi que dans différents commerces. Vous pouvez aussi le consulter en ligne sur mouans-sartoux.net, ou encore le recevoir automatiquement par email en faisant la demande à papillon@mouans-sartoux.net.

Pourquoi « Les Faits Papillon » ?

Un battement d'ailes de papillon au Brésil peut-il provoquer une tornade au Texas ? Une petite cause peut-elle provoquer de grands effets ? C'est ce qu'est parvenu à montrer le scientifique Edward N. Lorenz au début des années 70 : une infime modification atmosphérique engendrant un grand changement climatique. À cette idée, on a donné le nom d'« effet papillon ». En prenant pour nom « Les faits Papillon », le bulletin municipal veut rappeler qu'un petit geste citoyen peut apporter beaucoup à la qualité de notre vivre ensemble. Le papillon, c'est aussi la forme que prend le dessin des contours du territoire de notre commune. « Les faits papillon » vous parle de vous, de nous. Ça ne changera peut-être pas le monde, mais c'est un lien entre les Mouansois et leurs élus.

SOMMAIRE

p. 4 - BIODIVERSITÉ

Quand on tond trop tôt, on tue...

p. 5 - ALIMENTATION

Mouans-Sartoux au cœur de l'Europe de l'alimentation durable
La quinzaine du Commerce Équitable dans les cantines scolaires

Le Printemps des Possibles revient au château le 31 mai !

p. 6 - ENFANCE

750 jeunes mouansois ont couru dans leur village

Inscriptions ouvertes pour l'été au centre de loisirs

Ateliers scolaires pour la journée mondiale de la santé

Une bénévole initie les enfants à la couture

Art et cinéma pour les enfants des accueils de loisirs

p. 8 - ENVIRONNEMENT

Sur les traces de l'eau, une promenade entre histoire et biodiversité

Changement des horaires de coupure de l'éclairage public
Déchets : les valoriser, les éviter ou les trier ?

p. 10 - AMÉNAGEMENT

Protéger et régénérer la forêt de la Grand'Pièce

Fontaine et lavoir : le patrimoine entre tradition et gestion durable

Plan Sarrain : une rénovation d'ampleur au service des habitants

Cœur de ville : végétalisation et premiers aménagements

p. 12 - VIE ASSOCIATIVE

La ludothèque souffle ses 20 bougies

Festival Envie d'Ailleurs : un week-end pour voir le monde autrement

p. 13 - SOLIDARITÉ

Un tournoi de football au profit de l'épicerie sociale

Nouveau conseil d'administration du CCAS : une équipe renouvelée, au service des habitants

p. 14 - VIE MUNICIPALE

L'essentiel des derniers conseils municipaux

p. 17 - AGENDA





L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Mouansoises, Chers Mouansois,

L'élection municipale a ouvert un nouveau chapitre pour notre commune avec l'installation du Conseil Municipal, la mise en place des commissions et chacun, élu comme agent, a désormais trouvé sa place dans l'organisation collective au service de Mouans-Sartoux. Fidèle aux engagements pris devant vous, les premiers chantiers ont débuté.

La végétalisation et les aménagements autour du projet Cœur de Ville sont lancés. Ils se déploieront en plusieurs phases, cela débute par le traitement des secteurs sud et sud-est avant de se poursuivre vers la partie nord qui comprend notamment le parking et le réaménagement du rond-point de l'école Aimé Legall. Dans ce même périmètre, une attention particulière est portée aux plus jeunes avec un aménagement d'aire de jeux dédiée aux tout-petits, à proximité du city stade, qui, lui, est maintenu. Les plantations interviendront en dernier, à la saison la plus favorable.

À terme, plus de 80 arbres seront plantés et plus de 50 % des surfaces seront désimperméabilisées, permettant une meilleure infiltration des eaux de pluie et leur réutilisation pour l'arrosage des végétaux. L'objectif de cet aménagement est d'adapter notre cadre de vie aux défis climatiques tout en améliorant durablement la qualité de nos espaces publics.

Dans le même esprit, la remise en eau du lavoir, élément patrimonial auquel nous sommes particulièrement attachés, est désormais effective. Par le passé, alimenté en eau perdue, son fonctionnement a été repensé pour évoluer vers un circuit fermé qui est maintenant respectueux de la ressource.

L'équipe municipale est en ordre de marche. Mobilisée, disponible et attentive, elle est à votre écoute pour comprendre vos besoins, vos préoccupations et vos attentes et tenter d'y répondre avec sérieux, engagement et proximité.

C'est ensemble que nous continuerons à faire vivre Mouans-Sartoux, fidèle à son identité.

Votre Maire,
Pierre ASCHIERI



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux
Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI, 3 place du Général de Gaulle, CS 70107, 06371
Mouans-Sartoux Cedex - 04 92 92 47 00 - mouans-sartoux.net - papillon@mouans-sartoux.net
Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux. Imprimé sur papier PEFC
issu de forêts durablement gérées.





BIODIVERSITÉ

Quand on tond trop tôt, on tue...

Quand on tond trop tôt, on tue... Les fleurs ont besoin des insectes pollinisateurs pour se reproduire. Les insectes pollinisateurs ont besoin des fleurs pour se nourrir. Les humains dépendent des insectes, pour 75 % des plantes qu'ils consomment. Mai, juin sont là... L'herbe pousse et nos parcelles, champs, bordures de route sont constellés de milliers de fleurs. Nos cerveaux, modelés aux images urbaines, rêvent de jardins à la française, de pelouses à l'anglaise nettes et taillées au cordeau... Cependant avant de se précipiter sur nos tondeuses et autres débroussailluses, prenons le temps de la réflexion.

Les humains dépendent des insectes pour 75 % des plantes qu'ils consomment.

En France métropolitaine, on dénombre plusieurs milliers d'espèces d'insectes pollinisateurs. On connaît bien sûr les abeilles. Mais il y a aussi les bourdons, les guêpes, les papillons de jour, de nuit, les moustiques, les mouches... Souvenons-nous que 60 % de ces insectes pollinisateurs sont des « nocturnes ». Pour vivre, tous ces animaux puisent leur nourriture dans les fleurs en consommant leur nectar, une substance sucrée énergisante.

Pendant qu'ils ponctionnent ce nectar, leur abdomen et leurs pattes se couvrent du pollen des fleurs (contenant les gamètes mâles). Puis en allant butiner d'autres fleurs ils transportent ce pollen et le déposent dans d'autres fleurs (sur le pistil, contenant les gamètes femelle), ensemençant alors celles-ci.

Tous nos fruits et légumes (tomate, fraise, pomme de terre...), mais aussi le riz, le blé, le café, le chocolat et les épices dépendent de ce système de reproduction.

Nous humains, sans le fonctionnement correct de cette chaîne, nous n'aurions quasiment plus de nourriture. Tous nos fruits et légumes (tomate, fraise, pomme de terre...), mais aussi le riz, le blé, le café, le chocolat et les épices dépendent de ce système de reproduction.

Le développement urbain (artificialisation des sols, tonte trop tôt...) détruit l'habitat et la source d'alimentation de tous ces insectes. Ainsi en 10 ans

nous avons perdu 30 % de la population d'insectes pollinisateurs. Nous devons donc aujourd'hui tout faire, chacun à son échelle, pour sauvegarder ces espaces de biodiversité intimement liés à la survie de l'espèce humaine.

En 10 ans, nous avons perdu 30 % de la population d'insectes pollinisateurs.

Nous devons tout faire, chacun à son échelle, pour sauvegarder les espaces de biodiversité, intimement liés à la survie de l'espèce humaine.

La tonte différée

Autant que possible il faut reporter la tonte du jardin à fin juin / début juillet. À ce moment-là, la phase de pollinisation est terminée. Les températures montent, herbes et fleurs se dessèchent. On peut alors tondre sans crainte. De plus ce nettoyage contribue à la protection contre les incendies dans notre région particulièrement exposée à ce risque.

La tonte raisonnée

Si malgré tout vous devez tondre en mai-juin, laissez libre cours à votre imagination en dessinant des labyrinthes dans votre jardin ou en conservant des « carrés » de verdure.

Dans tous les cas, vous aurez une meilleure production de vos plantes préférées... car elles auront bénéficié du service gratuit de pollinisation rendu par la nature.





ALIMENTATION

Mouans-Sartoux au cœur de l'Europe de l'alimentation durable



A cette occasion, élus, institutions et acteurs clés venus de toute l'Europe seront invités à découvrir la politique alimentaire ambitieuse portée par la ville. Cette rencontre sera l'occasion d'échanger autour des politiques publiques alimentaires et de leurs impacts concrets à l'échelle local, tant sur le plan environnemental que social.

Plusieurs thématiques seront mises à l'honneur : la cantine scolaire 100 % biologique, la ferme municipale qui contribue à son approvisionnement, l'évolution des habitudes alimentaires et leur impact sur le climat, ainsi que les leviers permettant de renforcer l'accès à des produits biologiques et locaux.

A travers cet évènement, Mouans-Sartoux se place au cœur des réflexions sur l'avenir de nos systèmes alimentaires.

Le 1^{er} juin 2026, Mouans-Sartoux accueillera une délégation européenne dans le cadre de son partenariat avec Organic Cities Europe. Cet évènement s'inscrit dans un tour d'Europe « Journey Through the Europe of the Future », explorant les initiatives locales en faveur de l'alimentation durable. Mouans-Sartoux sera l'unique étape française de ce parcours européen.

La quinzaine du Commerce Équitable dans les cantines scolaires

Du 16 au 31 mai a lieu la quinzaine du Commerce Équitable, évènement organisé tous les ans au niveau national pour sensibiliser et promouvoir les démarches garantissant une rémunération juste des productrices et producteurs.

Cette année, les menus des cantines scolaires porteront les couleurs du commerce équitable en proposant tous les jours, à la pause méridienne et au goûter, plusieurs produits labellisés.

Cette quinzaine sera également l'occasion de refaire une sensibilisation des équipes de la restauration avec la collaboration de la Maison du Commerce Équitable (MCE).

Enfin, des stands seront proposés les mercredi 20 et 27 mai par la MCE et la commune sur le marché de producteurs pour faire découvrir ces différents labels et ce que cela représente.

> quinzaine-commerce-equitable.org

Le Printemps des Possibles revient au château le 31 mai !

Comme chaque année, le Printemps des Possibles revient à Mouans-Sartoux pour rendre votre mois de mai aussi joyeux qu'engagé ! La 9^e édition de ce festival de l'alimentation durable, du commerce équitable et du zéro déchet se tiendra le dimanche 31 mai de 11h à 19h au parc du château. Au programme : gratifieria, spectacle et concert, ateliers, stands associatifs, restauration sur place, et bien d'autres encore !

Ce temps d'échanges et de découvertes vous invite à l'émerveillement devant les créations du marché, à la rencontre avec des associations, à l'exploration inlassable d'enjeux qui nous rassemblent, et à la joie des moments partagés.

> **Gratuit. Infos : printempsdespossibles.fr**

Pour un avant-goût, rendez-vous mercredi 27 mai à 19h au forum de l'Orée du Bois pour la conférence tout-public « De l'imaginaire à l'action collective » de Jean-Pierre Goux, mathématicien de formation, expert de la transition écologique, qui nous invitera le temps d'une soirée à transformer ensemble nos rêves en action collective. La conférence sera suivie d'une séance de dédicaces et d'un pot convivial.

> **Prix libre (conseillé 10€, minimum 5€), sur inscription : printempsdespossibles.fr**





ENFANCE

750 jeunes mouansois ont couru dans leur village

Les rues du village ont récemment accueilli le « Parcours du Cœur », un rendez-vous sportif pour les jeunes élèves mouansois, dédié à la prévention des maladies cardiovasculaires. Cette initiative, portée au niveau national par la Fédération Française de Cardiologie, invite chacun à bouger et à adopter des habitudes de vie plus saines.



Organisée par la Ville dans le cadre de l'événement « Courir pour mon Cœur », cette édition 2026 a rassemblé près de 750 enfants issus des écoles primaires du village (du CP au CM2). Tout au long de la matinée, les élèves ont parcouru les ruelles avant de se retrouver au parc du château, dans une ambiance plus que joviale !

Plusieurs stands étaient également proposés pour enrichir cette matinée : l'UNICEF était présent pour sensibiliser les enfants à des enjeux solidaires, un atelier dédié aux gestes de premiers secours permettait d'apprendre les bons réflexes, et un parcours sportif animé par les sapeurs-pompiers offrait une approche ludique de l'activité physique.

Les enfants ont couru avec Céline Bousrez, triple championne de France de duathlon longue distance entre 2015 et 2018 et championne de France de triathlon longue distance en 2018.

Un bel événement sportif autour de la santé et de la prévention !



Inscriptions ouvertes pour l'été au centre de loisirs

Cet été, le centre de loisirs municipal accueillera les enfants à l'école de l'Orée du Bois, du 6 juillet au 21 août 2026. Destiné aux enfants âgés de 3 ans (déjà scolarisés) à 10 ans, il offrira un programme riche et varié, autour de la découverte, du jeu et de la convivialité. Les plannings détaillés des activités seront communiqués aux familles à l'issue de la période d'inscription.

Plusieurs thématiques et activités sont déjà prévues : chasses aux trésors, jeux aquatiques, tournois sportifs, spectacles, chorégraphies, jeux d'équipes, repas thématiques, ateliers créatifs...

Les inscriptions sont à faire avant le 27 mai, auprès du Service Enfance, en mairie annexe, ou par mail à l'adresse : inscriptions.enfance@mouans-sartoux.net.



Ateliers scolaires pour la journée mondiale de la santé

Dans le cadre de la journée mondiale de la santé, le 7 avril dernier, plusieurs ateliers ludiques et pédagogiques ont été proposés aux enfants du périscolaire élémentaire de l'école François Jacob : un parcours alimentation, un quiz géant dans toute la cour de récréation, un atelier « bouge ton corps » pour comprendre l'importance de l'activité physique, un repas à l'aveugle pour éveiller les papilles... Ces activités ludiques ont contribué à faire comprendre à nos jeunes Mouansois en quoi manger équilibré et pratiquer une activité physique régulière sont essentiels pour rester en bonne santé.



Une bénévole initie les enfants à la couture

Chaque lundi, au périscolaire, Jacqueline, retraitée mouansoise, partage son savoir-faire en couture avec les enfants du village. Bénévole et passionnée, elle accompagne les enfants dans leurs premières réalisations, en prenant le temps de leur apprendre les bases, de les guider et de les encourager. Au fil des séances, ils gagnent en autonomie, découvrent le plaisir de créer de leurs mains et développent leur confiance. Ces ateliers sont aussi l'occasion de beaux échanges entre générations, où se mêlent transmission, écoute et bienveillance.

Un grand merci, Jacqueline, pour votre engagement auprès des enfants, pour le temps que vous leur consacrez et pour tout ce que vous leur apportez.



Art et cinéma pour les enfants des accueils de loisirs



Entre art et cinéma, les enfants des accueils de loisirs ont récemment participé à deux sorties mouansoises. À l'Espace de l'Art Concret, ils ont découvert l'exposition *L'art extra-terrestre au XXI^e siècle* avant de réaliser leurs propres créations. Lors de la Fête du court métrage, maternelles et CM1/CM2 ont visionné à la médiathèque plusieurs courts métrages soigneusement choisis : poésie, humour, imaginaire et partage. Ils ont ensuite pris part à une initiation au théâtre en rejouant des scènes, exprimant des émotions et incarnant leurs personnages préférés. Deux après-midis dédiés à la découverte et à la créativité.



ENVIRONNEMENT

Sur les traces de l'eau, une promenade entre histoire et biodiversité

Dans la continuité des ateliers sur la végétalisation du cœur de ville en 2025, la commune, en partenariat avec France Nature Environnement, a organisé une balade urbaine sur le thème « À la recherche des indices de l'eau » dans la ville.

Parents, enfants et élus ont répondu présent pour cette sympathique promenade. Le parcours a mis en valeur le patrimoine communal : la fontaine de la place Jean Jaurès où l'eau est à nouveau disponible à la demande grâce à une pédale, le lavoir en cours de rénovation qui va être prochainement remis en eau.



En cheminant dans les ruelles du village, les participants ont repéré les plantes grimpantes en pleine terre. Les animateurs ont mis en exergue les

avantages et inconvénients avec les nombreuses plantes en bac. Les plus observateurs ont repéré plusieurs insectes pollinisateurs dans cette végétation luxuriante.



Une étape au vallon du Rougon a été l'occasion d'un rappel sur la nécessité de préserver ces espaces pour faciliter l'écoulement des eaux lors des épisodes pluvieux très intenses. Mise en valeur d'autant plus importante que ces cours d'eau de type méditerranéen sont très souvent à sec.

La balade s'est terminée au canal de la Siagne qui a considérablement modifié le paysage de la commune et l'activité agricole depuis sa mise en eau à la fin du XIX^e siècle.

Changement des horaires de coupure de l'éclairage public

L'éclairage public de la commune est piloté par une horloge à programmation astronomique, permettant un fonctionnement adapté au rythme naturel des jours et des nuits. Ainsi, l'allumage s'effectue chaque jour 15 minutes après le coucher du soleil, et l'extinction 20 minutes avant le lever du soleil.

Dans une démarche de sobriété énergétique et de préservation de la biodiversité, des coupures nocturnes sont mises en place sur une partie de la nuit, lorsque l'éclairage est beaucoup moins utile.

En période hivernale (début octobre à fin avril), ces coupures intervenaient : en centre-ville de 00h30 à 05h00, en périphérie de 23h00 à 06h00.

En la période estivale (fin avril à début octobre), les horaires de coupure évoluent afin de mieux correspondre aux usages et à la fréquentation nocturne : en centre-ville de 01h30 à 05h00, en périphérie de 00h30 à 05h30.

Ces ajustements permettent d'optimiser la consommation d'énergie tout en limitant la pollution lumineuse et en contribuant à la protection de la faune nocturne.





Déchets : les valoriser, les éviter ou les trier ?

Valoriser et trier ses déchets permet de réduire les coûts de traitement pour la collectivité et contribue ainsi à maintenir la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) à un niveau raisonnable. Même si le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, chacun doit gérer au mieux ce dont il souhaite se débarrasser. **Voici un guide de bonnes pratiques !**

Déchets alimentaires

Les éviter : Surveillez les dates de péremption, adaptez les quantités cuisinées, conservez les restes.

Les valoriser : Composter vos aliments pour en faire un engrais naturel pour vos plantes. Vous pouvez obtenir un composteur gratuitement auprès d'Univalom. La commune a également 4 composteurs collectifs.*

Emballages (flacons, sacs, pots, cartons...)

Les éviter : Être vigilant aux (sur)emballages de ses achats, refuser les objets en plastique à usage unique.

Les valoriser : Les mettre dans le container jaune relevé une fois par semaine.

Verre

Le valoriser : le déposer dans l'un des 20 points d'apport collectifs disponibles sur la commune*.

Papier (journaux, magazine, prospectus...)

Le valoriser : le déposer dans l'un des 17 points d'apport collectifs disponibles sur la commune*.

Livres

Les valoriser : S'ils sont en bon état, donnez-les à une structure de réemploi (association, recyclerie...), dans une boîte à livres ou revendez-le. (Sinon, au papier !)

Textile – linge (vêtements, linge de maison...)

Le valoriser : Donnez à la friperie « Chers Voisins », Emmaüs ou Vinted, ou déposez-le dans l'un des 7 points d'apport collectifs de la commune*.

Déchets végétaux

Les valoriser : Au choix : broyage, compostage, mulching... À défaut ils sont à transporter à la déchèterie. Pour mémoire, le brûlage est interdit.

Malgré tous ces services publics, de nombreux dépôts sauvages sont malheureusement constatés. Pour couvrir les frais d'enlèvement et de nettoyage, le conseil municipal a décidé de mettre à la charge des contrevenants un coût forfaitaire de 500€ avec recouvrement par les services du Trésor Public.

Gros électroménager

L'éco-organisme *Ecosystem* en partenariat avec *Univalom*, collecte à votre domicile le gros électroménager dont vous souhaitez vous défaire. Plus besoin de sortir les appareils sur le trottoir, ecosystem vient les collecter sur place, gratuitement et sur rendez-vous.

> univalom.fr/collecte-gratuite-de-gros-electromenagers-a-domicile/

Encombrants

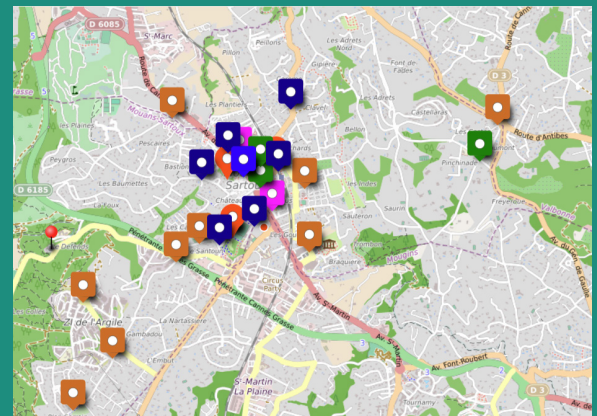
Les encombrants (canapé, meubles, etc.) vont à la déchèterie. Pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite exclusivement, un service d'enlèvement d'objets encombrants à domicile peut être rendu.

Matériel de sport usagé (skis, vélo, raquette, canoë, palmes...)

Univalom recycle votre matériel de sport usagé. Il suffit de l'apporter à la déchèterie, il sera alors confié à l'éco-organisme Ecologic.

> Déchèterie : 2000 route de Pégomas, Mouans-Sartoux, gratuit pour les particuliers (jusqu'à 1,5 tonne/an). Du lundi au samedi, 8h-11h45 et 14h-16h45.

> *Points d'apport collectif : umap.openstreetmap.fr/fr/map/points-collectes-dechets-ms_790703#16/43.6160/6.9738





AMÉNAGEMENT

Protéger et régénérer la forêt de la Grand'Pièce

Suite à la chute de plusieurs chênes dans la forêt de la Grand'Pièce en 2024, la commune a mis en place un périmètre de sécurité matérialisé par une bordure en ganivelle. Cette mesure permet également de sécuriser le bassin écreteur d'orage situé à proximité.

La mort prématurée de ces arbres s'explique probablement par la combinaison de plusieurs facteurs, notamment les fortes sécheresses récentes.



Dans les prochaines semaines, un 2^e périmètre de sauvegarde et de régénération de la forêt va être mis en place, avec pour objectif de créer les meilleures

conditions possibles pour que de nouveaux arbres puissent pousser naturellement. En effet, les repousses naturelles sont la meilleure garantie de la longévité de nouveaux arbres. Cet exclos sera temporaire, le temps que les jeunes pousses émergent.

La forêt de la Grand'Pièce est une richesse pour les riverains, qu'il faut préserver. Les forêts sont par ailleurs d'importants puits de carbone. En protégeant et en régénérant une partie de ce magnifique parc urbain, nous contribuons à la lutte contre le changement climatique et surtout nous abaissons la température du lieu de manière significative.

Fontaine et lavoir : le patrimoine entre tradition et gestion durable

Après la fontaine de la place Suzanne de Villeneuve, c'est au tour du lavoir municipal et de la fontaine place Jean Jaurès d'être remis en eau.

Les travaux de rénovation de la fontaine se sont achevés début avril. Dans une volonté de gestion raisonnée de la ressource en eau, la fontaine fonctionne désormais « à la demande ». Une pédale permet d'activer l'écoulement uniquement lorsque cela est nécessaire, conciliant ainsi usage traditionnel et sobriété.

En parallèle, les travaux de réhabilitation du lavoir se poursuivent. Plusieurs interventions sont en cours, notamment le nettoyage de la toiture. Un système en circuit fermé sera mis en place grâce à l'installation d'une pompe immergée pour préserver la ressource en eau tout en redonnant du cachet à cet équipement patrimonial.

À travers ces réhabilitations, la commune affirme sa volonté de préserver et valoriser son patrimoine, tout en l'adaptant aux enjeux environnementaux actuels.



Plan Sarrain : une rénovation d'ampleur au service des habitants

Depuis le 1^{er} avril, le quartier de Plan Sarrain est en travaux. Ce chantier d'envergure mobilisera les équipes sur le terrain durant sept mois afin de rénover, embellir et sécuriser ce secteur de notre commune.

Après des décennies de bons et loyaux services, la voirie et les canalisations d'eau potable du chemin de Plan Sarrain montraient des signes de fatigue. Fragilisées par le trafic quotidien et le poids des années, il était temps d'envisager leur rénovation.

Grâce à un investissement de 400 000 € HT, porté par la Ville et la SEML Eaux de Mouans, c'est désormais chose faite ! L'objectif ? Offrir aux riverains un réseau d'eau robuste et sans fuite, ainsi qu'une voirie repensée pour plus de sécurité et de confort au quotidien.

Les travaux les plus contraignants, notamment entre le rond-point Quiera et la voie A, sont réalisés en horaires décalés, de nuit. Cette organisation permet d'intervenir efficacement sur cette zone très fréquentée de jour sans bloquer le flux important de circulation. Côté calendrier, les entreprises en charge des travaux (Taxil et Eiffage Route), prévoient de terminer le gros œuvre sur le réseau d'eau en juillet

(hors aléas et intempéries). Après un ralentissement en août dû à la fermeture estivale des fournisseurs d'enrobé, le chantier devrait prendre fin le 31 octobre 2026.

La municipalité et les équipes mobilisées remercient les riverains et les usagers pour leur patience et leur bienveillance : tout est mis en œuvre pour réduire au maximum la gêne occasionnée !



Cœur de ville : travaux préparatoires

Le projet de végétalisation du cœur de ville démarre en vue d'une transformation progressive des espaces urbains, pour une amélioration du cadre de vie, à travers la requalification des espaces et l'intégration accrue du végétal.

Les travaux ont débuté le 27 avril 2026 au niveau de l'Allée de la Gare, entre la médiathèque et la boulangerie. La police municipale a été déplacée au sein du nouveau cœur de ville et l'ancien bâtiment, vétuste, a été détruit. La voie de circulation qui permettra l'accès au parking souterrain du centre médical sera élargie. Un peu plus loin, les modules de l'ancien skate park ont été démontés en prévision des futurs aménagements. Enfin, le point de tri sélectif à proximité a été déplacé le long de l'Allée de la Gare.

L'espace végétalisé en cours de création devant le nouveau poste de police (à quelques mètres seulement de l'ancien), contribuera à renforcer la présence de nature en centre-ville et à améliorer l'esthétique du quartier.

La fin de cette première phase de travaux est prévue pour la mi-juin 2026. Ce chantier marque une étape clé dans la transformation du cœur de ville, appelée à se poursuivre dans les mois à venir.





VIE ASSOCIATIVE

La ludothèque souffle ses 20 bougies

Tout commence en avril 2006. Portées par la conviction que le jeu est un formidable vecteur d'épanouissement pour l'enfant, deux mères de famille, Benoîte et Sylvie, accompagnées de deux éducatrices, Isabelle et Nathalie, donnent vie à un projet ambitieux : créer une ludothèque avec pour objectif simple et essentiel, « donner à jouer ».

Soutenue dès ses débuts par la municipalité, la ludothèque Quartier Libre ouvre ses portes la même année dans un local mis à disposition. Au fil des ans, l'association n'a cessé de grandir et d'évoluer. Aujourd'hui, elle s'appuie sur une équipe dynamique de quatre salariés en CDI et de onze bénévoles investis au sein d'un conseil collégial, illustrant une gouvernance participative vivante et engagée.

Pour célébrer ce 20^e anniversaire, l'équipe et les bénévoles ont organisé un après-midi festif avec amis, familles, adhérents et élus qui ont partagé ce moment autour de jeux et en musique.

> ludothequedequartierlibre.com



Festival Envie d'Ailleurs : un week-end pour voir le monde autrement

Les 28 et 29 mars à Mouans-Sartoux, le Festival Envie d'Ailleurs a réuni près de 3 500 visiteurs autour de récits de voyage engagés, de rencontres humaines et d'expériences inspirantes.

Porté par une équipe d'une cinquantaine de bénévoles, le festival a proposé une programmation exigeante mêlant films, exposants, *vanlife*, tables rondes avec des voyageurs. Une sélection construite avec soin pour offrir au public le meilleur de l'aventure.

Pensé comme un événement accessible et responsable, le festival a fait le choix d'une entrée gratuite, tout en valorisant des formes de voyage plus durables (mobilité douce, itinérance lente, sobriété).

Le Prix du Public a été attribué au film *Stop départ : Metz-Bangkok en auto-stop*, qui a particulièrement marqué les spectateurs par son authenticité et son humanité. Une nouvelle projection est envisagée prochainement pour permettre au plus grand nombre de le découvrir.

Cette édition confirme l'envie forte du public de se retrouver autour d'événements porteurs de sens, mêlant découverte, partage et réflexion. L'aventure Envie d'Ailleurs continue.



SOLIDARITÉ

Un tournoi de football au profit de l'épicerie sociale

Le 18 avril 2026, l'association N'JOY Sport Event a organisé un tournoi de football caritatif au stade Rebuttato, pour collecter des fonds au profit de l'épicerie sociale de la ville, qui vient en aide aux familles en difficulté.

Grâce à cette initiative solidaire et au généreux don du sponsor, la somme de 1470 € a été récoltée. Elle contribuera à l'achat de produits de qualité pour l'épicerie sociale, dans le cadre de la politique du « mieux manger pour tous ».

Le CCAS adresse ses remerciements chaleureux à Christopher, Damien, David et JP pour leur engagement, à Julien Cerutti pour son soutien financier et sa participation, à Frédéric de Sud Trophée pour le don de la coupe, ainsi qu'à Robert Vuillen et Alain du SCMS Football, sans oublier le Service des Sports de la ville, dont l'accompagnement technique et logistique a été essentiel à la réussite de l'événement.



Nouveau conseil d'administration du CCAS : une équipe renouvelée au service des habitants

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a procédé à l'installation de son nouveau conseil d'administration le 09 avril dernier. Cette instance, qui joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la politique sociale de la commune, rassemble des élus municipaux et des représentants de la société civile engagés aux côtés de la collectivité. Présidé de droit par le maire, le conseil d'administration du CCAS constitue un lieu de réflexion, de dialogue et de décision pour accompagner les habitants les plus fragiles. Il intervient dans de nombreux domaines : aide sociale, soutien aux personnes âgées, accompagnement des familles, lutte contre l'isolement et développement d'actions de solidarité.

Lors de cette installation, les membres du nouveau conseil d'administration ont été désignés conformément aux règles en vigueur, afin d'assurer une représentation équilibrée entre élus et personnalités qualifiées. Le conseil est composé de : Pierre ASCHIERI, Annie FRECHE, Delphine TARDIVO, Elisabeth ALLEGRINI, Joëlle CECHINI, Dalila DJEGHERIF, Sébastien LE GARF, Marie-Sophie SUBILEAU, Aline CASERTA, Amaya METSU-RAZAFINDRALAMBO, Jacques BOUDOT, Jenny

BELLATRECHE, Anne-Laure CRONFALT, Michèle MARTAZIER, Véronique POILLEUX, Rhamona ZITOUNI, Marie-Noëlle KARTMANN. Cette composition traduit la volonté de la commune de poursuivre une action sociale de proximité, attentive aux besoins du territoire et à l'évolution des situations rencontrées par les administrés.

Le nouveau conseil d'administration entend s'inscrire dans la continuité des actions déjà menées, tout en développant de nouvelles initiatives au service des publics les plus vulnérables. Les prochaines réunions permettront de fixer les priorités d'action et d'examiner les projets à conduire dans les mois à venir.

Par sa composition renouvelée, le CCAS confirme ainsi son rôle central dans la solidarité locale et dans l'accompagnement quotidien des habitants. L'installation de ce nouveau conseil marque le début d'un mandat placé sous le signe de l'engagement, de l'écoute et de l'action sociale de proximité.





VIE MUNICIPALE

L'essentiel des derniers conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

Installation du nouveau Conseil municipal

À la suite des élections municipales du 15 mars 2026, le Conseil municipal a été officiellement installé. La liste « Union pour la gestion municipale » conduite par Pierre Aschieri a obtenu 100 % des suffrages exprimés, permettant l'élection des 33 conseillères et conseillers municipaux dès le premier tour.

Réélection du maire et désignation des adjoints

Réuni sous la présidence de Mme FRÊCHE, le Conseil a procédé à l'élection du Maire. Pierre ACHIERI a été réélu maire de Mouans-Sartoux à l'unanimité. Le Conseil a ensuite fixé à neuf le nombre d'adjoints au Maire, conformément à la réglementation, puis a élu les adjoints également à l'unanimité : Vanessa PATUCCA-BOURGEAIS – 1^{ère} adjointe, déléguée à l'enfance et à l'éducation ; Gilles PEROLE – 2^e adjoint, délégué à l'alimentation durable ; Marie-Louise GOURDON – 3^e adjointe déléguée à la culture et à l'égalité femmes/hommes ; Pierre TRAMI – 4^e adjoint, délégué aux ressources humaines ; Delphine TARDIVO – 5^e adjointe, déléguée à la petite enfance et à la jeunesse ; Christophe MARTELLO – 6^e adjoint, délégué au sport ; Annie FRECHE – 7^e adjointe, déléguée aux solidarités ; Robert VUILLEN – 8^e adjoint, délégué aux services techniques et à l'environnement ; Marie-Noëlle KARTMANN – 9^e adjointe, déléguée à la vie associative et à l'évènementiel.

Engagement éthique et action sociale

Conformément à la loi, le Maire a donné lecture de la Charte de l'élu local, rappelant les droits et devoirs attachés au mandat municipal, dont chaque conseiller a désormais un exemplaire. Le Conseil municipal a également fixé la composition du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) à 17 membres, incluant le Maire, garantissant ainsi la poursuite d'une politique solidaire et de proximité en faveur des publics les plus fragiles.

Un nouveau lieu pour les séances du Conseil

Afin de garantir de meilleures conditions d'accueil pour les élus, les services municipaux et le public, les prochaines séances du Conseil municipal se tiendront désormais dans la salle de conférence de la Donation Albers-Honegger, un espace plus adapté à la nouvelle configuration du Conseil.

Une séance fondatrice

Cette séance a marqué le début officiel de la nouvelle mandature municipale, dans un climat de confiance et de continuité. Elle pose les bases d'un travail collectif au service des habitantes et habitants de Mouans-Sartoux, autour de valeurs de solidarité, de responsabilité financière et de transition écologique.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2026

Un cadre budgétaire et financier clarifié

Le Conseil municipal a adopté le Règlement budgétaire et financier applicable à la commune dans le cadre de la nomenclature M57. Ce document fixe les règles de préparation, de vote et d'exécution du budget communal, en rappelant les grands principes de la gestion publique.

Vote du Compte financier unique 2025 de la commune

Le Conseil a examiné puis voté le Compte financier unique 2025 du budget principal. Celui-ci fait apparaître une situation financière saine, avec un excédent de fonctionnement de 4 029 350,08 €. Les dépenses de fonctionnement sont restées globalement stables, tandis que les recettes ont progressé.

Parmi les grands équilibres financiers présentés :

- Dépenses de fonctionnement : 17 784 242,09 € ;
- Recettes de fonctionnement : 21 813 592,17 € ;
- Résultat de fonctionnement : 4 029 350,08 € ;
- Dépenses d'investissement : 7 273 331,66 € ;
- Recettes d'investissement : 4 107 875,09 € ;
- Résultat d'investissement : - 3 165 456,57 €.

Le document souligne également : une légère hausse de la masse salariale liée notamment à l'augmentation des cotisations retraite ; une subvention de 1,2 M€ au CCAS ; 639 K€ de subventions aux associations ; une baisse des charges financières ; aucun recours à l'emprunt en 2025.

Une capacité d'investissement maintenue

Le Conseil a pris acte d'un niveau d'investissement important, avec 4,3 M€ de dépenses d'équipement en 2025 et 35,5 M€ investis depuis 2014. Les opérations mises en avant concernent notamment : les écoles,





les ateliers pédagogiques, les locaux communaux du Cœur de Ville, la voirie communale, l'éclairage public, plusieurs équipements publics communaux.

Les recettes d'investissement proviennent notamment du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) (320 K€), de la taxe d'aménagement (175 K€), de subventions d'investissement, d'un autofinancement de 1 M€, ainsi que des amendes de police (240 K€).

Affectation des résultats 2025

Le Conseil a ensuite statué sur l'affectation des résultats de l'exercice 2025. Pour le budget principal :

- excédent global : 863 893,51 € ;
- excédent de fonctionnement : 4 029 350,08 € ;
- besoin de financement de la section d'investissement (corrige des restes à réaliser) : - 1 646 300,76 €.

Il a été proposé :

- d'affecter 1 700 000 € en réserve d'investissement
- de reporter 2 329 350,08 € en recettes de fonctionnement.

Budget annexe des pompes funèbres

Le Conseil a également voté le Compte financier unique 2025 du budget annexe des pompes funèbres. Ce budget dégage un excédent de fonctionnement de 51 739,12 €, sans dépense d'investissement réalisée sur l'exercice. Le résultat cumulé atteint 70 739,12 €, dont 19 000 € reportés en investissement et 51 739,12 € en fonctionnement pour 2026.

Bilan des acquisitions et cessions foncières

Parmi les points examinés figure aussi le bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2025. Ont notamment été mentionnées : une acquisition route de Tiragon de 940 m² pour 1 300 €, une acquisition chemin de la Nartassière de 56 m² pour 1 €, une cession dans la zone de l'Argile de 228 m² pour 76 836 €.

Débat d'orientation budgétaire 2026

Le Conseil a également examiné le débat d'orientation budgétaire 2026 dans lequel sont abordés le contexte économique et financier, la situation de la commune et les grandes orientations de l'année à venir. Ce débat prépare le futur budget primitif et fixe les priorités de la collectivité. Situation financière saine et record d'épargne brute pour l'exercice 2025. Pas d'augmentation envisagée des taux d'imposition en 2026.

Délégations du Conseil au Maire

Un autre point important concernait la délégation de certaines attributions du Conseil municipal au Maire pour la durée du mandat, conformément au Code général des collectivités territoriales. L'objectif est

de faciliter la gestion courante, accélérer certaines procédures administratives et permettre au Conseil de se concentrer davantage sur les décisions stratégiques. Les décisions prises dans ce cadre devront être communiquées au Conseil à chaque séance.

Organisation des instances municipales et représentations extérieures

Plusieurs délibérations ont porté sur la mise en place des instances liées au nouveau mandat : composition du conseil d'administration du CCAS, création ou renouvellement de commissions communales, mise en place de la Commission consultative des services publics locaux, désignation de représentants de la commune auprès du SICTIAM, désignation de représentants au collège La Chênaie, désignation des représentants communaux au sein de la SEML Eaux de Mouans.

Ces délibérations participent à la structuration de la nouvelle mandature et à la représentation de la commune dans les différents organismes partenaires.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

Transparence de la vie publique et indemnités des élus

Le Conseil a pris connaissance de l'état annuel des indemnités perçues par les élus au titre de l'année 2025. Il a également fixé le nouveau régime des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués : l'enveloppe maximale mensuelle est de 13 359,19 €, tandis que l'attribution globale effective proposée représente 9 191,12 € par mois, soit 68,8 % du plafond autorisé.

Fiscalité locale 2026 : stabilité des taux

Le Conseil municipal a voté les taux d'imposition pour 2026, sans augmentation des taux existants :

- Taxe foncière sur le bâti : 28,59 % ;
- Taxe foncière sur le non bâti : 60,68 % ;
- Taxe d'habitation sur les résidences concernées : 14,89 %.

À taux constants, le produit fiscal attendu est estimé à environ 10,24 M€.

Vote du budget primitif 2026

Le point central de la séance a été le vote du budget primitif 2026 de la commune, arrêté à 35 657 000 €, réparti entre :

- 21 729 000 € en fonctionnement,
- 13 928 000 € en investissement.





En fonctionnement

Les principales dépenses prévues sont :

- 10,95 M€ pour les charges de personnel
- 3,482 M€ pour les charges générales
- 2,791 M€ pour les autres charges de gestion courante
- 1,65 M€ de subvention au CCAS
- 670 K€ pour les subventions aux associations.

La commune prévoit également un autofinancement de 2,85 M€, destiné à soutenir les investissements. Les recettes de fonctionnement reposent principalement sur la fiscalité locale (12,186 M€), les autres impôts et taxes (3,163 M€), les produits des services (1,547 M€) et les dotations/participations (1,337 M€).

En investissement

Les dépenses d'investissement atteignent 13,9 M€, dont 8,5 M€ de dépenses d'équipement. Les projets mis en avant pour 2026 sont notamment :

- 405 K€ pour les écoles
- 1,4 M€ pour la phase 3 du projet Cœur de Ville
- 1,7 M€ pour les aménagements des abords de Cœur de Ville
- 227 K€ pour l'installation de panneaux photovoltaïques
- 1,5 M€ pour la voirie, l'éclairage public, les réseaux et les espaces verts.

Le financement de ces investissements repose sur :

- 2,85 M€ d'autofinancement
- 3,3 M€ de subventions d'investissement
- 250 K€ de FCTVA
- 170 K€ de taxe d'aménagement
- et une enveloppe maximale d'emprunt de 4,6 M€, dont 1 M€ déjà mobilisé.

Soutien à la vie associative et conventions

La commune a confirmé son soutien au tissu associatif local avec plusieurs subventions structurantes pour 2026, parmi lesquelles :

- 228 000 € au CECA
- 100 000 € à l'Espace de l'Art Concret
- 102 000 € au SCMS Football
- 38 500 € au Handball Mougins Mouans-Sartoux
- 25 000 € au Comité des Œuvres Sociales (COS Mouansois)

Une enveloppe globale de 176 500 € a également été prévue pour les associations recevant moins de 23 000 €, avec une répartition par secteurs (sport, culture, fêtes, divers).

Organisation municipale et désignations

Le Conseil a poursuivi la mise en place des instances du mandat avec plusieurs désignations : les 8 représentants du Conseil municipal au CCAS, la constitution de plusieurs commissions communales (Personnel, Finances, Urbanisme, Sports, Culture, Vie Associative), la création de la Commission consultative des services publics locaux, la désignation de délégués au SCOT Ouest 06, à la SPL Pays de Grasse Développement et à la Commission du Film Côte d'Azur.

Foncier communal et agriculture

Le Conseil a validé l'acquisition de terrains agricoles des consorts Rochaix, au lieudit Les Aspres, pour un ensemble d'environ 5,5 hectares. Cette opération, destinée à préserver une vocation agricole et environnementale, vise à permettre l'installation d'un projet en agriculture biologique, avec engagement de maintien de cette vocation sur plusieurs années. Le coût global de l'opération, frais compris, est estimé à environ 228 136 €.

Urbanisme, eau pluviale et cadre de vie

Le Conseil a approuvé une modification simplifiée n°2 du PLU, portant sur la gestion des eaux pluviales. Le volume de rétention exigé en cas d'imperméabilisation passe de 70 à 100 litres/m² dans le cas général, et à 120 litres/m² pour certaines extensions. Cette évolution vise à mieux prendre en compte l'intensification des épisodes pluvieux et à limiter les risques d'inondation.

Autres décisions en matière de cadre de vie :

- la dénomination d'une nouvelle voie communale : « Traverse du Puits du Plan » ;
- une convention avec Enedis pour l'installation de deux bornes de recharge électrique place des Anciens Combattants ;
- un avenant à la mise à disposition de locaux pour le Club Mouansois du Modélisme et de la Figurine, avec réduction de la surface occupée.

Projets structurants et transition écologique

Le Conseil a également ajusté et validé deux opérations pluriannuelles majeures : le programme Cœur de Ville, avec une autorisation de programme actualisée ; et la création d'un îlot de biodiversité en centre urbain, inscrit dans une logique de désartificialisation des sols, de renforcement de la trame verte et d'adaptation aux enjeux environnementaux.

Ces orientations confirment le lien entre aménagement urbain, cadre de vie et transition écologique dans les projets portés par la commune.





AGENDA

Pitchouns des Toiles « L'Ourse et l'oiseau »

Dimanche 10 mai - 10h30
Cinéma La Strada
Tarif unique 4€

« Quatre ours, quatre contes, quatre saisons : qu'ils soient immenses, endormis ou gourmands, les ours savent aussi être tendres. À leurs côtés, un oisillon malicieux, un petit lapin friand de noisettes ou encore un oiseau sentimental vivent des aventures extraordinaires. Tout doucement, ils découvrent le bonheur d'être ensemble. » Dès 3 ans

> www.cinelastrada.fr

Salon toutes collections

Samedi 16 mai, 9h-12h, 13h30-17h - Salle Léo Lagrange
Entrée libre

Nombreux exposants : Philatélie, cartes postales, monnaies, vieux papiers, BD, fèves, capsules, jeux anciens...

> Association Philatélique et cartophile Mouansoise – 06 68 70 13 65 - patrick.raffynat@hotmail.fr

« Une rose, une Caresse » Du bien-être au jardin

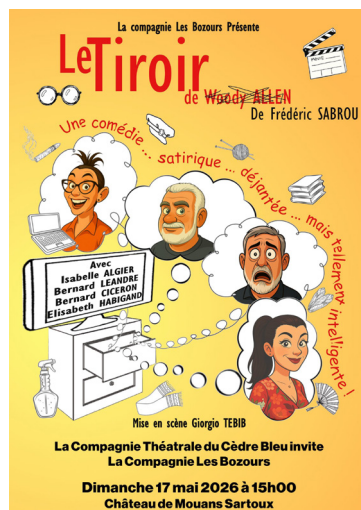
Dimanche 17 mai - 9h à 18h
Jardins du Musée International de la Parfumerie
Entrée gratuite aux Jardins du MIP.

Journée de récolte de dons pour offrir des soins de bien-être aux patients de l'hôpital de Grasse. Activités autour du bien-être et du parfum pour toute la famille (accessibles selon participation)

> Club des entrepreneurs de Grasse et CAPG - rose-caresse.com

Théâtre « Le Tiroir de Woody Allen »

Dimanche 17 mai – 15h
Château
Adulte 15€, moins de 25 ans et demandeurs d'emploi : 12€, moins de 12 ans : 10€



Vous ne regarderez plus la télévision de la même façon... Dans une comédie complètement déjantée, quatre comédiens caméléons incarnent douze personnages qui nous plongent dans une satire « de la télé facile ». Entre humour corrosif, tendresse et un soupçon de cruauté, Frédéric SABROU s'amuse à pointer nos faiblesses : naïveté, infidélité, cupidité, ambition...

> Compagnie du Cèdre Bleu – 06 68 70 66 78 – brigitte.msellati@orange.fr

Vivre avec le syndrome Gilles de la Tourette

Judi 21 mai - 19h
cinéma La strada
Billetterie cinéma La strada : 5,5€

Projection du documentaire « Plus fort que moi » et échanges libres avec Sandrine Vieilledent, membre de l'association française du syndrome Gilles de la Tourette

> Centre Culturel des Cèdres - 04 92 92 47 24 - centrecultureldescedres.fr/ / cinelastrada.fr

17^e Festival de théâtre « Lever de rideau »

Du 21 au 24 mai – Salle Léo Lagrange- Entrée libre

Judi 21 : ouverture du festival par « Les Petits Saltimbanques »



Vendredi 22 à 20h30 « L'Amour. Dans tous « ces » états » par la Cie des Soi-Disant. Samedi 23 à 17h30 « Cuisine et dépendances » une comédie d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, par la Cie Les Coulisses de Lérins. A 20h30 « Un stylo dans la tête » une comédie de Jean Dell, par la Cie RUSSA Lux. Dimanche 24 à 18h « Le Tartuffe » de Molière, par la Cie du Petit Théâtre des Affranchis.

> Compagnie des Soi-Disant – 06 75 75 76 29 – compagnielessoidisant@gmail.com



Fête du jeu

Samedi 23 mai - 10h à 18h
Parc du Château
Accès libre



S'amuser, se détendre, faire des découvertes et partager de bons moments en famille autour d'une programmation ludique pour tout âge. Jeux de société, grands jeux en bois, espaces thématiques « Far West », zone « Tout-petits », détente et rafraîchissement, ateliers créatifs, espace « Ados », buvette et petite restauration.

> Ludothèque : 04 92 28 54 58
contact@ludothequequartierlibre.com

Fête de la Nature

Samedi 23 mai - 10h à 18h30
Jardins du Musée International de la Parfumerie
Tout public - gratuit



Dans le cadre de l'évènement national de la Fête de la Nature, le Pays de Grasse donne rendez-vous aux familles et amoureux de la Nature le samedi 23 mai aux Jardins du Musée International de la Parfumerie, sur le thème « La forêt s'invite aux jardins ». Balades commentées, ateliers pédagogiques & créatifs, relâcher d'oiseaux, musique des plantes, conférence... Restauration sur place.

> 04 97 05 22 58 - edd@paysdegrasse.fr

Nuit Européenne Des Musées

Samedi 23 mai - 18h à 21h
Espace de l'Art Concret
Gratuit

Ouverture exceptionnelle jusqu'à 21h de la donation Albers-Honegger.

18h30 : visite guidée de l'exposition Les résidents de la Fondation Josef & Anni Albers • Dialogue avec la collection Albers-Honegger (limité à 25 personnes). Inscription obligatoire pour la visite guidée au 04 93 75 71 50 ou briand@espacedelartconcret.fr

> eac. - centre d'art contemporain d'intérêt national - 04 9375 71 50 - www.espacedelartconcret.fr

Festival des Arts Plastiques Enfants

Vendredi 29 mai - 9h à 20h et samedi 30 - 9h à 17h
Parc du Château- Entrée libre

10 classes de l'académie de Nice présentent une oeuvre sur le thème « Science et art ».

> Centre Culturel des Cèdres - 04 92 92 47 24 - centrecultureldescedres.fr

Vide grenier

Samedi 30 mai - 9h à 18h
Places devant la mairie, square Traversini - Accès libre

Inscriptions lundi 18 mai (30€ / emplacement de 9m²).



> 04 93 75 75 16 - contact@mouans-sartoux.fr

Fête du vélo en famille

Dimanche 31 mai - 9h à 16h
Place de la Mairie
Accès libre



Venez avec ou sans vélo ! Chasse aux trésors, conférences, animations et ateliers, Tetris et Pictionary inédits, décoration de vélos, parade musicale, restauration bio et locale.

> Plus d'infos et programme en ligne : www.choisirlevelo.org



Printemps des possibles

Dimanche 31 mai - 11h-19h

Parc du Château

Gratuit



Le festival de l'alimentation durable, du zéro déchet et de du commerce équitable.

> printempsdespossibles.fr

Spectacle comique S.O.S Bonheur Mouans

Dimanche 31 mai - 17h30

Forum de l'Orée du Bois

Participation libre et pot de l'amitié à la fin du spectacle

Vous avez aimé Pierre et Thérèse dans le Père Noël est une ordure ? Venez les retrouver avec la chorale Mouans'Chanté qui se donne en spectacle théâtralisé.

> Trouver sa voix - 06 60 15 48 43 - contact@trouver-sa-voix.fr

8^e Forum Culture Santé Environnement

Mercredi 3 juin - 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

Aquarium & parvis de la médiathèque

Entrée libre et gratuite

Stands, ateliers, informations, accès aux droits... Différents espaces: Culture & Expression, Nature & Environnement, Santé & Prévention. Venez nombreux pour découvrir, tester, partager

s'informer, échanger et repartir avec des idées, des outils et ressources. Tombola avec de nombreux lots à gagner !

> Association Montjoye - 04 93 40 80 40

Vernissage • Virginie Barré - Absolue de rose

Vendredi 05 juin -18h
Espace de l'Art Concret
Gratuit

Absolute de rose évoque pour Virginie Barré un geste lent : séparer, distiller, recueillir ce qui demeure. L'artiste souhaite pour cette exposition, « à sa manière de composer avec le vivant, les couleurs et les matières », émailler sa proposition d'une sélection d'œuvres de la collection Albers-Honegger, pour engager la conversation. Exposition présentée jusqu'au 15 novembre 2026

> eac. - centre d'art contemporain d'intérêt national - 04 9375 71 50 - www.espacedelartconcret.fr

Vernissage • Amitié choisie : François Morellet & la collection Albers-Honegger

Vendredi 05 juin -18h
Espace de l'Art Concret
Gratuit

Les neuf œuvres de François Morellet de la Collection Albers-Honegger sont présentées ainsi que 2 installations in situ suivant un protocole prédéfini par l'artiste de son vivant. Exposition présentée jusqu'au 22 novembre 2026

> eac. - centre d'art contemporain d'intérêt national - 04 9375 71 50 - www.espacedelartconcret.fr

3^e Festival Horizontal

Samedi 6 juin - 10h à 17h
Cinéma La Strada et Médiathèque

La fête du cinéma, par et pour les enfants ! Courts-métrages jeunesse, ateliers avec des professionnel-le-s de l'audiovisuel, découverte des coulisses et métiers du cinéma (mash-up, stop-motion, maquillage, costumes, musique, effets spéciaux...) Pour tous les enfants de 2 à 18 ans ! Animations en libre accès, ateliers gratuits sur inscription, projections à 2,5€ pour les enfants et 5€ pour les adultes.



> Association Horizontale - contact@festival-horizontal.com / Site Web : www.festival-horizontal.com

43^e Fête du Centre Culturel des Cèdres

Vendredi 12 juin - 18h30 à 22h30 - Centre Culturel des Cèdres - Entrée libre

18h30 : Remise des diplômes et intermèdes musicaux par les élèves

20h : Concert et bœuf avec les professeurs, les élèves et les anciens élèves, amis musiciens

Venez nombreux partager votre pique-nique !

> Ecole de musique Lucien Galliano 04 92 92 47 24 - centrecultureldescedres.fr

Loto solidaire

Vendredi 12 juin - 18h
Salle Léo Lagrange





Entrée 5€ avec un carton offert

Loto organisé pour récolter des fonds afin de permettre à des enfants en situation de handicap de partir en séjour.

> Sessad Les Noisetiers cds.
sessadlesnoisetiers@afg-autisme.com

Course pédestre « La Gambade de la forêt »

« Souvenir André Aschieri »
Dimanche 14 juin – 9h
Forêt communale de Plan Sarrain



Sur inscription

> Association Running Cycle
Passion 09 65 12 06 62 - grasse.
runningcyclepassion@orange.fr

Braderie « Vintage »

Dimanche 14 juin – 7h30 à 15h
Salle Léo Lagrange
Exposants : 10 euros la table -
visiteurs : entrée libre.

Braderie de type vide grenier spécialisée dans les objets des années 70 à 90.

Principalement l'électronique, les jeux et jouets.

> Association Re-Play - Yann
Chibane-Gimenez 06 10 94 35 73

Soirée Poésie et musique

Vendredi 19 juin - 19h
Château - Accès libre. Buffet sur inscription

Invité : David Rougerie

> Les Mots d'Azur 06 07 53 00 42
lesmotsdazur@gmail.com

Fête Des Enfants

samedi 20 juin – 13h à 17h
Espace de l'Art Concret
Gratuit dans la limite des places disponibles

L'eac. donne rendez-vous aux bébés, enfants, adolescents et leurs parents pour une après-midi festive où ils pourront découvrir une multitude d'ateliers créatifs et ludiques !! Le temps d'une après-midi exceptionnelle, l'entrée sera gratuite pour tous les visiteurs, petits et grands. Les familles sont également invitées à découvrir les expositions en accès libre ou à travers des visites flash avec un médiateur.

Tirage au sort de la tombola et goûter dans le parc du château !

> eac. - centre d'art contemporain d'intérêt national - 04 93 75 71 50
- espacedelartconcret.fr

Spectacle théâtre

Samedi 20 juin - 20h
Salle Léo Lagrange
Entrée libre

Sketches en bande et petites histoires dont « l'art de la chute » de Guy Foissy. Avec les élèves du Centre Culturel : 1^{ère} partie 6-7 ans et 2^e partie : 10-12 ans

> Centre Culturel des Cèdres - 04 92 92 47 24 -
centrecultureldescedres.fr

Fête de la musique

Dimanche 21 juin - 20h à minuit

10 scènes, 30 groupes et 200 musiciens disséminés dans toute



la ville qui mettront en musique cette soirée. Rock, chanson, musette, musique africaine ou électronique, tous les styles seront représentés dans un esprit familial et joyeux pour accueillir l'été.

> Mouans Accueil Informations -
04 22 10 54 54

Vide dressing

Dimanche 28 juin - 9h à 17h
Places J. Jaurès & De Gaulle

Réservé aux particuliers – Aucun professionnel accepté

Tarif du stand pour les exposants: 25€

> Mouans Commerce 06 64 77 99 59
mouanscommerce@gmail.com

Feu de la St Jean et bal

Dimanche 28 juin - 19h30
Places Jean Jaurès & De Gaulle
Accès libre

> Comité des Fêtes - 06 83 46 85 46 –
comitedesfetes.mouansois@gmail.com